

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme, de planification de l'urbanisme tant au niveau communal qu'intercommunal.

Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain, du 13 décembre 2000, dite « loi SRU ».

Le PLU a été approuvé par délibération le 5 mars 2014.

Il est procédé à une nouvelle révision du PLU :

- délibération n° 2021/07 : plu d'Ableiges : prescriptions de la révision du plu, définition des objectifs poursuivis et définition des modalités de concertation (lien)

- délibération n°2023/19 : arrêt du projet de révision du Plan local d'Urbanisme (PLU) et Bilan de la Concertation (lien)

Monsieur Christian Oudin a été désigné par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique s'est déroulée du 12 février 2024 au 14 mars 2024 inclus.

Vous pouvez consulter le rapport de l'enquête publique en mairie aux heures d'ouverture ou en cliquant Ici

Le PLU a été approuvé en séance du Conseil Municipal le **20 juin 2024** (délibération 2024/14) (lien)

Lien pour accéder à l'ensemble des documents du PLU (géoportail-urbanisme) :
[Cartographie - Géoportail de l'Urbanisme \(geoportail-urbanisme.gouv.fr\)](https://geoportail-urbanisme.gouv.fr)